



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 JANVIER 2022**

11

Conseillers en exercice : 19

Présents : 12

Pouvoirs : 5

Absents excusés : 2

Votants : 17

L'an deux mil vingt-deux, le samedi 22 janvier, à neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie – Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Stéphane BACHELET, Maire.

Date de la convocation : Mercredi 19 janvier 2022

Date d'affichage : Mercredi 19 janvier 2022

*Etaient présents* : Stéphane BACHELET, Patricia SOULEYREAU, Karine PARIZY, Isabelle LECLERC, Josiane DUPUIS, Eloïse PREUDHOMME, Corine REVEL, Thierry MASSON, Miguelle SABAS, Luc PETE, Laurie SOULEYREAU, Jean-Jacques LOZE, Loriane DUSAULCY

*Absents ayant donné procuration* : Vincent THIBAULT, Christophe PARIZY, Eddy BACHELET, Clément BRARD, Elisabeth CAFFIN

*Absents excusés* : Alain LENOIR

*Secrétaire de séance* : Laurie SOULEYREAU

La séance est ouverte à 09h00

**Délibération n° : 0016/2022**

**Objet : Acquisition du tabac et du logement – 10 place de l'église et 1 rue Claude Gautier**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'en accord avec M.TREZENTOS et Mme ANDRE, la municipalité envisage d'acquérir le tabac et le logement d'une superficie de 145m<sup>2</sup> situé 10 Place de l'Eglise et du logement sis 1 rue Claude Gautier d'une superficie de 75,50m<sup>2</sup>, à soixante mille euros

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**A la majorité avec 1 voix contre (Elisabeth CAFFIN)**

**APPROUVE**, ce projet d'acquisition,

**AUTORISE** le Maire à effectuer toutes démarches administratives dans ce projet et signer tout document se rapportant à cet achat.

**AUTORISE** le Maire à régler la facture N° 11346 pour un montant de 582,00 € TTC concernant les diagnostics avant-vente. Le montant de cette dernière sera déduit du prix d'achat des locaux.